

d'abord une éthique, accordée à une vision intégrale de l'être humain et non un simple point d'équilibre, toujours insatisfaisant, entre intérêts contradictoires.

Je rêve d'une bioéthique où on écouterait avec bienveillance la pensée des citoyens, sans immédiatement la disqualifier par les sachants. Si les citoyens, en particulier les plus fragiles expriment une crainte qui est d'ailleurs relayée par l'étude de Conseil d'État, celle-ci, cette crainte, est une parole à entendre et non pas à mépriser ou à humilier. À la lumière de la fraternité, la bioéthique ne sépare pas, sachant qu'ils sont très utiles et patients. Cela irait dans le sens du progrès. Comme ce fut un progrès lorsque la loi de 2002 a établi que pour les décisions concernant leur santé, ce sont les patients qui les prennent, avec les professionnels de santé. C'est ainsi que je rêve d'une bioéthique où ce avec rassemblerait les citoyens quels qu'ils soient, ce qui attesterait la devise républicaine, qui met l'accent sur son troisième mot, la fraternité. Cela accentuerait la phrase de l'Évangile qui dirait à tout le monde aux sachants et aux autres, vous êtes tous frères.

Je rêve d'une bioéthique qui garde à la médecine son rôle essentiel au sein de la société, en gardant aux médecins l'exercice de leur responsabilité personnelle et collégiale. Certes, grâce à l'encadrement procuré par la loi, mais sans que cette loi vienne contrôler leurs actes médicaux et les transforment pour une part en simples prestataires de services.

Je rêve que la bioéthique ne cesse pas de conforter la confiance de nos concitoyens dans le personnel soignant quel qu'il soit.

Je rêve d'une bioéthique qui respecte les différences sans que celles-ci soient des inégalités et qui n'institue pas de discrimination entre les personnes quelle que soit leur orientation sexuelle, en se référant sans cesse aux principes majeurs de la dignité et de la fraternité.

Je rêve que la bioéthique sache construire une auberge où l'hospitalité serait écrite au fronton de sa porte d'entrée, de telle sorte que toute personne, quelle que soit son orientation sexuelle, serait bienvenue.

Je rêve enfin, d'une bioéthique où les principes de non-contradiction et de justice guident les mains, qui en tremblant, rédigent la loi.

Mgr d'Ornellas, Archevêque de Rennes



Bioéthique : quel monde voulons-nous ?

Mgr Pierre d'Ornellas Groupe bioéthique de la [Conférence des évêques de France](#)

Ce livre propose une réflexion simple et précise au moment des débats relatifs à la loi de bioéthique.



J'ai un rêve

« Quelqu'un qui m'inspire beaucoup, Martin Luther King, prophète de la fraternité, dont on connaît cette phrase sublime, 'I have a dream'.

Oui, moi aussi j'ai un rêve. Il se nourrit de la foi en Dieu qui parle et révèle l'admirable beauté de l'homme. Il lui a confié le monde pour qu'il le garde et le cultive avec soin. Il lui a confié son semblable, afin qu'il le reçoive comme un frère, et s'en fasse le gardien proche, attentif et vigilant. Il nous donne sa parole, 'tu aimeras ton prochain comme toi-même', dont témoigne la Bible juive et chrétienne.

Mon rêve, habité par cet appel à aimer est aussi encouragé par l'appel de la sagesse qui traverse les Saintes Écritures juives et chrétiennes et qui interpelle la Raison, en lui ouvrant des perspectives insoupçonnées, mais aussi en unifiant ses savoirs spécialisés, qui chacun dans son registre reste limité à cause même de sa sphère de compétences.

Ce rêve est aussi nourri d'une figure, qui est comme cela a été dit, bien que biblique est universelle. Qui ne connaît pas le bon samaritain ? Face à celui qui souffre, qui est même laissé à demi mort. Il fait tout ce qu'il peut, mais ça ne suffit pas. Il le conduit dans l'auberge, afin que l'auberge sache prendre soin de lui. Cet amour du samaritain devient l'amour de l'auberge. Cet amour singulier d'une personne devient l'amour d'une société tout entière. Comment pouvons-nous réfléchir ensemble sur la bioéthique sans penser qu'il faut nécessairement dans nos relations personnelles et nos contacts personnels conduire à la société pour qu'elle prenne en charge effective celui-là qui était à demi-mort et qui grâce à la société retrouve pleinement la vie.

Je rêve que la bioéthique soit un mot en harmonie avec gratitude, parce qu'elle susciterait de plus en plus d'innovations thérapeutiques, bénéficiant à de plus en plus de malades.

Je rêve que bioéthique ne soit plus synonyme d'inquiétude, parce qu'elle serait fascinée par le pouvoir des techniques et ne placerait plus à son frontispice le respect de la dignité humaine chez tous.

Je rêve d'une bioéthique illuminée par un regard réfléchi et mûr sur la personne dans l'unité de son être, où le corporel et le spirituel, où le biologique et la volonté, sont indivisibles, indissociables, inséparables pour

citer le Conseil d'État. Quant à l'Église, elle dit tout simplement, en parlant de l'être humain, qu'il est une totalité unifiée. Grâce à une telle vision de l'être humain, la bioéthique ne serait plus grevée par une contradiction qui risque de la disqualifier. Quand d'un côté, comme on l'a dit, on accorde une prépondérance exclusive à la volonté, au détriment du lien biologique, et d'un autre côté on satisfait au désir de manifester le lien biologique.

Je rêve d'une bioéthique inervée par un regard approfondi sur l'homme et non pas sur la seule résolution de problèmes partiels que d'ailleurs elle a progressivement créés et qui sont posés les uns à côté des autres.

Je rêve d'une bioéthique, où l'intérêt supérieur des enfants serait effectivement considéré de façon primordiale. Ces enfants, ils naissent tous égaux en dignité, selon notre Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, comme ce fut le cas pour nous les adultes, lors de notre venue en ce monde, à notre naissance. Mais qui dira avec justesse l'ample contenu de cet intérêt supérieur de l'enfant ? Il ne peut se résumer à la certitude juridique de son état et à la possibilité de grandir dans un cadre familial stable comme vient de le définir le Conseil d'État. Qui comprendra enfin pourquoi la communauté internationale a estimé que cette considération de l'intérêt de l'enfant devait être primordiale ?

Je rêve d'une bioéthique qui soit adulte. Comme toute société adulte, digne de ce nom, elle assumera alors avec fierté et joie sa pleine responsabilité pour la génération qui vient au monde et que même elle suscite. Pour l'adulte, cette responsabilité est primordiale.

Je rêve d'une bioéthique habitée par le respect de la dignité de la procréation humaine. C'est-à-dire une bioéthique animée par un grand sens de la responsabilité, qui en définitive est le vrai nom de la liberté. Cette responsabilité habite tout entière notre capacité humaine, spirituelle et corporelle de concevoir un nouvel être humain qui est une personne. C'est lui ce nouveau-né avec ses droits de personne humaine qui donne la mesure à nos désirs de le faire naître et non le pouvoir technologique. Face au surgissement de la personne dans l'histoire, comment accepter que la technique apparente sa conception à une fabrication ou à une marchandisation. En effet, chaque nouveau-né n'est-il pas une personne unique, riche de promesses inédites et égale en dignité avec les adultes. C'est pourquoi le projet de loi comme il est fait ne doit pas occulter d'options mais au contraire la rendre davantage effective. Car il est beau et socialement utile de donner un père et une mère à un enfant, qui par les accidents de la vie en est privé.

Je rêve d'une bioéthique élaborée à la lumière de la fraternité, qui donne son vrai sens à la liberté et à l'égalité. Ces deux valeurs ne sont-elles pas atrophiées sans fraternité ? La fraternité a un contenu objectif qui est esquissé comme nous venons de l'entendre dans le livre de bioéthique.

Cette fraternité, c'est elle qui génère de justes politiques publiques de santé et de recherche car elle donne la priorité aux plus fragiles, respectés comme des personnes à part entière.

Je rêve d'une bioéthique éclairée qui use de façon responsable des techniques. Leur usage ne contredirait jamais notre fraternité. Il s'opposerait à l'augmentation de certains êtres humains au détriment d'autres humains. Ces techniques ne seraient plus le cheval de Troie, procurant ses victoires techniques sur nos limites inhérentes à la condition humaine en les outrepassant. Permettre que les techniques affranchissent l'Homme de toutes ses limites essentielles, c'est le soumettre au pouvoir technologique, c'est lui interdire de se comprendre en profondeur et c'est l'empêcher, comme cela a été magnifiquement écrit, d'être lui-même en toute liberté.

Je rêve d'une bioéthique où la science serait de plus en plus irriguée par l'émerveillement et par l'humilité devant la beauté étonnante du vivant. Les scientifiques seraient alors guidés par la sagesse qui donne l'audace de chercher en étant assuré de trouver comment mieux prendre soin de leurs frères et sœurs en humanité. Car la dignité du malade est la même que celle du chercheur, la dignité de l'enfant est rigoureusement la même que la dignité de l'adulte, engagé de façon merveilleuse dans la recherche scientifique qui est si nécessaire. Cette bioéthique éclairée ouvrirait alors la recherche de juste voie, sans que celle-ci soit mise en œuvre suite à un débat aveuglé car tributaire de la concurrence ou des marchés à conquérir.

Je rêve d'une bioéthique qui ne soutienne pas les gigantesques marchés de la procréation.

Je rêve d'une bioéthique où la recherche désintéressée de la vérité animerait tous ses acteurs. Il serait alors possible de débattre sereinement et sans tabou sur l'embryon humain, depuis sa conception jusqu'à sa naissance, en passant par les diverses étapes de son développement, dont l'énigmatique différenciation cellulaire. Non pas pour l'utiliser en vue de la recherche, cet embryon, mais pour mieux le soigner et pour mieux admirer.

Je rêve donc d'une bioéthique qui accepte l'évidence raisonnable et rationnelle, que la science ne cesse pas de confirmer à propos de cet embryon. Ce qui est essentiellement humain depuis le début ou ne le sera jamais.

Je rêve d'une bioéthique dont les réflexions seraient issues d'un débat apaisé, qui reconnaît à la raison et non au lobbying le pouvoir de construire une loi juste. Car la raison, fidèle à elle-même, cherche le bien commun grâce auquel tous peuvent s'épanouir dans le respect de soi-même et des autres, en particulier des plus petits. La bioéthique demeure